

QU'EST-CE QU'UN CLSM ?



POUR RAPPEL

Le CLSM est un espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire.

Il a pour objectif de définir et de mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées.

Le CLSM permet une approche locale et participative concernant la prévention et le parcours de soins, il associe les acteurs sanitaires et sociaux et toute personne intéressée du territoire et définit des objectifs stratégiques et opérationnels.

Porteur



Avec le soutien



CLSM TERRITOIRE MESSIN
Conseil local de santé mentale

CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

COMITÉ DE PILOTAGE

29 juin 2023

OUVERTURE DU COPIE DU CLSM MESSIN

Contributions du CLSM

Locales

- Intervention et mise à disposition du mooc CLSM pour une formation en santé mentale organisée par le CNFPT (sept. 2020).
- Intervention à la journée santé mentale à Metz Nord Patrotte organisée par le CIDFF (14 oct. 2022).
- Intervention à la conférence santé mentale et psychiatrie à Montigny-lès-Metz organisée par le CPTS Metz et environs (22 juin 2023).

Nationales

- Témoignages pour le guide destiné à favoriser l'engagement des usagers-ères des services de santé mentale réalisé par le Centre de ressources et d'appui aux CLSM (janv. 2022).
- Intervention à la table ronde de la thématique "santé mentale" de l'université d'été en Santé publique (juil. 2023).

LE CLSM EN ACTION 2020 - 2023

Extraits vidéo d'actions réalisées



- Live Youtube SISM 2020
- Défilé fashion storie 2021
- Émission radio d'information sur la santé mentale périnatale (2022)
- Documentaire avec les GEM (2022)
- Documentaire avec les Conseils citoyens (2022)
- Réflexion pour promouvoir la santé mentale avec et pour les jeunes (2023)

CONVENTION 2022 - 2026

Signée le 30 juin 2022

Signataires

- CH Jury
- ARS Grand Est
- Eurométropole de Metz

Objectifs

- Développer la concertation et la coordination.
- Améliorer l'accompagnement des personnes en fragilité psychosociale.
- Faire évoluer les représentations sur la santé mentale.
- Améliorer le repérage et l'accès aux soins des jeunes et des enfants en souffrance psychique.

[rappel]

ORGANISATION DU CLSM

Instances

Présidées par l'élu à la santé

Le Comité de pilotage

- Instance stratégique et décisionnaire.

L'Assemblée plénière

- Espace d'information, d'échange et de concertation.

Animation

Fonction de coordination

- Assurée par l'hôpital de Jury en collaboration avec le CLS de l'Eurométropole et le service animation territoriale de l'ARS-DT57.

Groupes de travail

- Espace de réflexion, de conception et de réalisation des actions.

Philosophie d'un CLSM

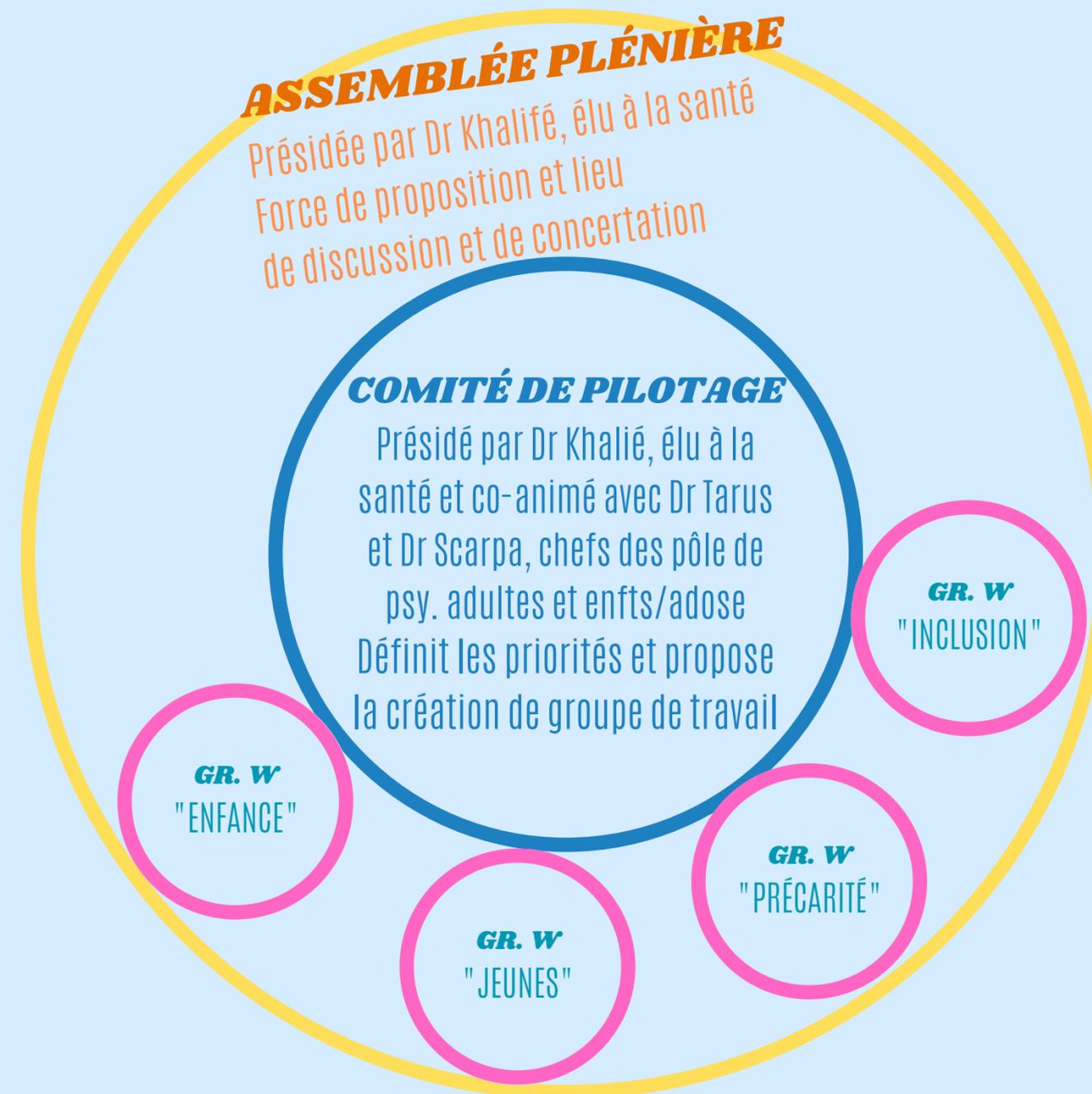
- Intégrer la santé mentale dans le champ de la santé publique
- Pas de prévention spécifique mais une prévention globale
- Démarche orientée vers la citoyenneté, le vivre ensemble

- Prise en charge globale et décroisonnée

Éléments clés de mise en œuvre

- Le maire (ou un élu) préside le CLSM
- Les élus et le(s) secteurs de psychiatrie publique co-animent le CLSM
- les représentants d'usagers et aidants sont parties prenantes à part entière dans le Clsm
- Les enjeux des politiques publiques dans le champ de la santé mentale sont partagés par l'ensemble des acteurs.

[rappel] FONCTIONNEMENT DU CLSM MESSIN



Membres du copil

Fondateurs

- ARS-DT57
- Eurométropole de Metz (préside)
- Centre hospitalier de Jury (porteur)

Membres

- Préfet de la Moselle
- Déléguée - ARS-DT57
- Coordinatrice du CLS
- Coordinateur du CLSM
- Président du GEM L'Albatros
- Coordinateur-trice PTSM 57
- Représentant de l'UNAFAM 57
- Chargé de mission - ARS-DT57
- Président du GEM Camille Claudel
- Cheffe du pôle de psychiatrie adultes
- Élu à la santé de l'Eurométropole de Metz
- Chef du pôle de psychiatrie enfants/ados

[rappel]

LE COMITÉ DE PILOTAGE

- Définit les missions et orientation du CLSM.
- Associe les représentants des usagers et des aidants.
- Présidé par l'élu à la santé de l'Eurométropole de Metz.
- Co-animé par le représentant du pôle 5 de l'hôpital de Jury.

Étapes de mise en œuvre

📍 2022 : convention de mise en œuvre.

📍 2021 : nouveau programme d'actions.

📍 2020 : 5 nouvelles thématiques.

📍 2019 : contributions au PTSM 57.

📍 2018 : diagnostic (ORS Grand Est).

📍 2017 : convention de constitution.

📍 2016 : coordination dédiée.

📍 2015 - 2016 : préfiguration.

Représentations sur la santé mentale
(logement/habitat, sensibilisation,
culture/loisirs)

INCLUSION DANS LA CITÉ



Accompagnement des personnes en
difficulté (Équipe mobile psychiatrie
précarité)

SITUATIONS DE PRÉCARITÉ



PROGRAMME D' ACTIONS 2022 - 2026 SANTÉ MENTALE

Repérage et accès aux soins
(partenariat MDA)

JEUNES ET SANTÉ MENTALE



Concertation et coordination
entre les acteurs (outils,
contractualisation...)

COORDINATION



Accompagnement des
enfants et leurs parents
(partenariat CMP Winnicott)

ENFANCE / PARENTALITÉ



[rappel]

ANIMATION

DU CONSEIL MESSIN DE SANTÉ MENTALE



- 2022 : Convention de mise en œuvre.
- 2021 : actualisation du programme d'actions.
- 2020 : actions CLSM et 5 nouvelles thématiques en réflexion.
- 2019 : actions CLSM et contributions au Projet territorial de santé mentale de Moselle.
- 2018 : diagnostic ORS Grand Est et bilan intermédiaire.
- 2017 : convention de constitution et articulation avec le Contrat local de santé de la Ville de Metz.
- 2016 : recrutement coordination.
- 2015 - 2016 : préfiguration (ARS, Ville de Metz, CH Jury, CD57).

COORDINATION



Développer la concertation et la coordination entre les acteurs locaux dans le champ de la santé mentale



PROPOSITIONS

Actions dans les quartiers

- Former des habitants aux PSSM
- Poursuivre les collaborations avec les Conseils citoyens pour des actions dans les quartiers

Mobilisation des acteurs des quartiers

- Ateliers avec les Conseils citoyens.

2019



 **Outil de coordination**
Guide santé mentale, carte des ressources, annuaire, site Internet, lettre d'information.

 **Logement/habitat**
Convention IML avec accompagnement psy. / social

2020



 **Sensibilisation**
Sessions en salle (7 sessions, 200 participants).
Session à distance (6 sessions, 80 participants)

2021



 **Sensibilisation QPV**
4 sessions, 50 participants (Metz-Nord, Borny, Bellecroix et Woippy).

2023



2023



Constats partagés

Culture/loisirs

- Cloisonnements entre la culture, le médical, le social.
- Effet positif de la culture et des loisirs pour le rétablissement.
- Accueil inadapté du fait de l'invisibilité du handicap psychique.
- Manque de formation et d'information sur les troubles psychiques.

Emploi/formation

- Problème d'orientation vers des dispositifs adaptés.
- Manque de dispositifs adaptés au handicap psychique.
- Méconnaissance des troubles psychiques dans ce secteur.
- Difficulté de maintien dans l'emploi des personnes malades psy.

Logement/habitat

- Méconnaissance entre les acteurs.
- Partenariats et collaborations à développer.
- Manque de communication entre les acteurs.
- Offre limitée d'alternatives à l'hospitalisation.
- Accompagnement vers le logement à développer.
- Méconnaissance de l'organisation et des ressources.
- Incompréhension autour de la mesure de protection.
- Pas d'harmonisation des réponses au niveau de la psychiatrie.
- Familles en recherche de solutions pour leurs enfants malades.

INCLUSION DANS LA CITÉ



Faire évoluer favorablement les représentations sur la santé mentale du grand public



PROPOSITIONS

- Évaluer le partenariat Bailleurs/CMP
- Concevoir une version grand public du guide santé mentale
- Poursuivre l'organisation des SISM : "En mouvement pour notre santé mentale" [édition 2024]

"À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit"

9 au 22 octobre

2023

Semaines d'information
sur la santé mentale

2017

🔧 Organisation des SISM

2017 : Emploi

2018 : Enfance et parentalité

2019 : Numérique

2020 : Discriminations

2021 : Droits des personnes

2022 : Environnement

2020



Logement/habitat

Convention collaboration renforcée bailleurs/CMP



Culture/loisir

Groupe autonome de spectateurs (GAS)



Antistigma

Documentaire avec les GEM



Sport santé

Prescimouv' avec les GEM

Comité messin d'organisation

- CH Jury
- UNAFAM 57
- GEM L'Albatros
- GEM Camille Claudel
- Eurométropole de Metz

5 objectifs

- Informer
- Sensibiliser
- Rassembler
- Encourager le partenariat
- Faire connaître les ressources

Focus sur l'organisation des SISM

INCLUSION DANS LA CITÉ



2023

- Appel à participation en cours
- 4 juillet : réunion d'information



BILAN 2022

"Santé mentale et environnement"

- 9 événements du 10 au 29 octobre.
- 8 partenaires, 500 participants (dont 300 à l'exposition).
- 1 exposition participative organisée par trois associations d'utilisateurs.



Cliquez sur l'image pour consulter la ressource

Contribution au Guide du CCOMS



Focus participation des usagers

INCLUSION DANS LA CITÉ



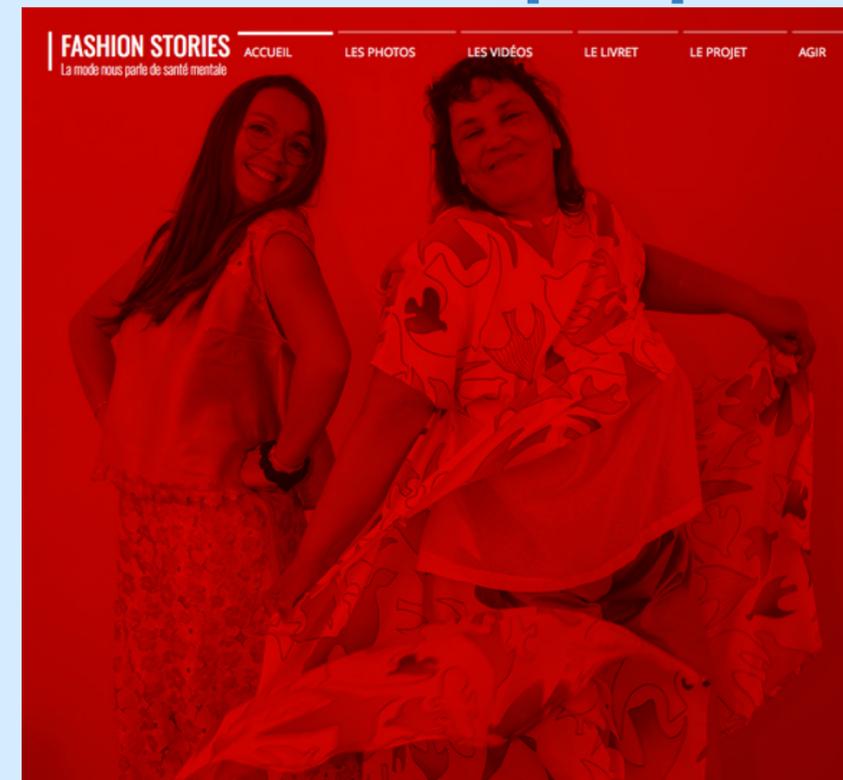
Live Youtube [2020]



Documentaire [2022]



Site Fashion stories [2021]



Théâtre actif [2021]



Le GAST* est ouvert

Un regard [2022]



PRÉCARITÉ ET SANTÉ MENTALE

Constats partagés

- Barrière de la langue.
- Différences culturelles avec certains publics.
- Difficulté du partage d'informations médicales.
- Manque d'écoute des personnes en souffrance.
- Manque de mobilité des équipes psychiatriques.
- Délai trop long de réponse des services psychiatriques.
- Préjugés des professionnels par rapport aux troubles psy.
- Méconnaissance en santé mentale des travailleurs sociaux.
- Stigmatisation qui freine l'accès aux soins en santé mentale.
- Accès difficile à l'avis d'un professionnel de la santé mentale.
- Difficulté à orienter la personne dont la situation est complexe.
- Difficulté des travailleurs sociaux à gérer les situations de crise.
- Situations récurrentes qui finissent par devenir non prioritaires.
- Professionnels en difficulté par rapport aux conduites addictives.
- Entrée et sortie d'hospitalisation en psychiatrie non coordonnées.

SITUATIONS DE PRÉCARITÉ



Améliorer l'accompagnement des personnes en situation de fragilité psychosociale les plus éloignées des dispositifs d'aide et de soins en santé mentale

PROPOSITION Aide aux personnes en difficulté

- Création d'une instance pluriprofessionnelle de réflexion et d'aide aux usagers en situation complexe.

RÉFLEXION

Comment lever le frein au recrutement de l'Équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) ?

2021

 **Projet EMPP du CH Jury**
Contribution à la rédaction du dossier de réponse à l'APP pour la création d'une EMPP



2022

 **Création de l' EMPP**
Diffusion d'annonces pour recruter les membre de l'équipe

2023



ENFANTS ET SANTÉ MENTALE

Constats partagés

Enfance et parentalité

- Écrans rendant les enfants plus passifs.
- Délai d'attente et complexité du parcours.
- Méconnaissance de l'offre en pédopsychiatrie.
- Agitation, agressivité non transformée chez certains enfants.
- Adultes démunis face au problème de santé mentale d'un enfant.
- Impact négatif de la crise sanitaire sur la santé mentale des enfants.
- Faible collaboration entre les acteurs intervenant auprès des enfants.
- Méconnaissance des moyens de repérer et d'orienter des enfants en difficulté psychique.
- Difficulté de convaincre les parents d'enfants qui présentent des troubles d'aller vers le diagnostic.

ENFANCE / PARENTALITÉ



Améliorer l'accompagnement des enfants en souffrance psychique



PERSPECTIVE

Soutenir le partenariat CMP Winnicot / future Maison des bébés

PROPOSITIONS

Prévention auprès des enfants

- Former des professionnels au Jeu des trois figures

Information aux parents

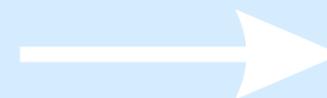
- Organiser une sensibilisation par le théâtre (SISM 2023)

Poursuite de la collaboration **2023**
avec les acteurs de la Cité éducative

2021

Cité éducative

Proposition de plan d'actions à la demande de la Ville de Metz, porteur de la candidature.



Santé mentale périnatale

Collaboration avec le CMP Winnicott pour son projet de création d'un réseau.

Action d'information en direction des futurs et jeunes parents sur la dépression parentale.



JEUNES ET SANTÉ MENTALE



Constats partagés

Jeunes (ados., jeunes adultes)

- Disparition des financements.
- Public large de 10 à 30 ans, garçons et filles.
- Moins d'assistants sociaux dans les équipes.
- Délais longs de prise en charge pour un public jeune volatil.
- Rupture du parcours en santé mentale pour les plus de 20 ans.
- Délais longs d'accès à une prise en charge pour les adolescents.
- Formation insuffisante pour les équipes sociales et d'animation.
- Lieux d'écoute sur le territoire, mais pas de lieux de prise en charge.
- Difficulté pour les professionnels de se repérer dans l'offre en santé mentale.

JEUNES ET SANTÉ MENTALE



Améliorer le repérage et l'accès aux soins des jeunes en souffrance psychique



PERSPECTIVE

Soutenir le partenariat MDA / Acteurs de la jeunesse

PROPOSITION

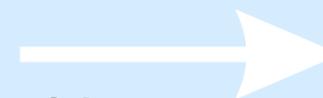
Encourager le partenariat avec la MDA et les acteurs locaux de la jeunesse pour promouvoir la santé mentale avec et pour les jeunes (création de supports ludo-pédagogiques, formation des professionnels, événement SISM, outil d'aide au repérage et à l'orientation).

Poursuite de la collaboration 2023 avec les acteurs de la Cité éducative

2021

 Prévention du mal-être

Mobilisation de la MDA dans le cadre d'une fiche-action du CLS.



2022

 Parler de santé mentale avec des ados

Actions ponctuelles pour aider les acteurs de la jeunesse à intégrer la santé mentale dans leur pratique





- S'informer.
- Suivre les projets.
- S'inscrire à la lettre d'information.
- Retrouver les comptes rendus et documents partagés.

www.sante-mentale-territoire-messin.fr

Contact

Stéphane Tinnes-Kraemer, coordonnateur.
stephane.tinnes@ch-jury.fr
03 87 30 53 74

CLSM TERRITOIRE
MESSIN
Conseil local de santé mentale

Porteur



Avec le soutien

